



NOS FORMULES COMPRENNENT:

le droit d'entrée au parc 💠 l'accès à tous les jeux 💠 l'accès à l'aire de pique-nique

Choisissez votre formule et une tranche horaire :

+ LA FORMULE " Matin " de 10h à 12h30 Par enfant : 7,90€

+ LA FORMULE " Après-midi " de 14h à 17h Par enfant : 9,90€

+ LA FORMULE " Journée " de 10h à 17h Par enfant : 11,90€

Quelque soit la formule, **comptez un tarif de 7,90€ par accompagnant supplémentaire** (les accompagnants peuvent participer à tous les jeux, les adultes ne sont plus spectateurs).

Des chaussures fermées vous permettrons d'accéder à l'ensemble des jeux en toute sécurité.



Adapté à tous, sans limite de taille :

filets suspendus dans les arbres, toboggan à plus de 7 mètres, trampoline géant avec des balles XXL pour rebondir et s'amuser! Nous avons même des toilettes pour les - de 4 ans.



Accessible en transport en commun (RER D, puis bus), en voiture (A1 et N104), et en vélo (pistes cyclables).







CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

. Avril 2024 .

Article 1 - PRÉAMBULE

ABRACADAPARC

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») sont établies par la société **Abracadaparc**, SARL au capital de 50.000 euros, ayant son siège social au 10 Esplanade des Frères Lumière, 95220 Herblay-sur-Seine, immatriculée sous le numéro 979 489 929 au RCS de Pontoise.

Les CGV s'appliquent à toute personne physique ou morale souhaitant réaliser un achat au guichet, via le site internet d'**Abracadaparc** ou par l'acception d'un devis (ci-après « l'acheteur » ou le « client ») pour accéder au parc.

Les CGV sont consultables sur le site internet d'Abracadaparc à l'adresse suivante www.abracadaparc.fr

Article 2 - OBJET

Les CGV définissent les termes et les conditions contractuelles entre la société Abracadaparc et l'acheteur. L'achat au guichet ou via le site internet d'**Abracadaparc** implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur des CGV. Les CGV s'appliquent à tous les devis émis par **Abracadaparc**.

Les CGV prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par **Abracadaparc**.

La société **Abracadaparc** se réserve le pouvoir modifier les CGV à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de l'achat par l'acheteur.

Article 3 - PRESTATIONS

Les activités proposées par **Abracadaparc** sont affichées au guichet ou sur le site internet. Un descriptif accompagne les activités proposées. Il revient à l'acheteur d'évaluer si les activités qu'il souhaitent acheter correspondent à ses besoins.

Article 4 - TARIFS

Les prix des activités sont affichés en euros, toutes taxes comprises selon la TVA applicable au jour de l'achat. Tout changement de taxes sera répercuté sur le prix final des activités. **Abracadaparc** se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, étant toutefois entendu que le prix figurant au catalogue le jour de l'achat sera le seul applicable à l'acheteur.

Selon les évènements, différents types de tarifs peuvent être proposés.

Article 5 - ACHAT DES PRESTATIONS

L'achat des prestations peut se faire sur place, via le site internet ou par l'acceptation d'un devis.

L'acheteur peut se rendre directement au parc Abracadaparc lorsque celui-ci est ouvert (le calendrier d'ouverture est consultable sur le site internet) et acheter les prestations de son choix au guichet auprès d'une hôtesse de caisse. Les modes de paiement ainsi que les présentes CGV sont affichés au guichet et sur le site internet. **Abracadaparc** n'accepte pas les paiements par chèque et par American Express. Après achat, un billet donnant accès aux activités achetées sera délivré. Il revient à l'acheteur de conserver ce dernier afin de justifier son achat et avoir accès aux activités concernées.

L'acheteur, qui souhaite acheter une prestation en ligne via le site internet doit préciser :

- Son nom et le cas échéant son numéro de client ;
- La prestation sélectionnée ;
- Le nombre de participants et leur âge.

La durée et les conditions de validité des billets en ligne sont précisées avant de valider l'achat.

Les billets datés vendus sur internet ne peuvent être ni échangés, ni revendus, ni repris.

Les billets dit «saison» ne donne pas accès au parc lors des journées évènements. Conformément aux dispositions de l'article 1369-5 du Code Civil, l'acheteur/consommateur dispose de la possibilité de vérifier le détail de sa commande et son prix total, et le cas échéant de corriger les erreurs avant de confirmer son achat en exprimant ainsi son acceptation.

Pour finaliser son achat, l'acheteur doit prendre connaissances des CGV, les accepter en cochant une case prévue à cet effet et procéder au paiement selon les modalités prévues.

La confirmation de la commande entraîne acceptation des présentes CGV. L'ensemble des données fournies et la confirmation d'achat vaudront preuve de la transaction et acceptation des opérations effectuées.

Abracadaparc communiquera par courrier électronique une confirmation de la commande récapitulant les achats effectués, le prix appliqué et les caractéristiques essentielles des prestations achetées.

L'achat en ligne nécessite soit la possession d'une imprimante afin d'imprimer son ou ses billets sur feuille blanche au format A4, soit la possession d'un smartphone afin de présenter le mail et son numéro de commande en caisse.

Le contrôle de la commande sera effectué à l'entrée du parc auprès d'une hôtesse de caisse.

En vertu de l'article L.121-20-4, 2° du Code de la consommation, le droit de rétractation prévu en matière de vente à distance n'est pas applicable aux contrats ayant pour objet la vente de services d'hébergement, de transport, de restauration et de loisirs qui doivent être fournis à une date ou selon une périodicité déterminée. Concernant les prestations non datées, l'acheteur dispose d'un délai de sept (7) jours francs à compter de la réception de la confirmation de commande pour exercer un droit de rétractation, sans avoir à justifier de motifs, ni à payer de pénalité.

Aucun remboursement n'aura lieu en cas de perte ou vol du billet.

Article 6 - CONDITIONS PARTICULIÈRES AUX GROUPES ET COLLECTIVITÉS

Pour tout achat de plus de 24 participants, **Abracadaparc** établira un devis qui sera adressé par courrier électronique au client.

Le montant global de la prestation est calculé selon le volume prévisionnel de participants le jour de la prestation.

Le client renvoie le devis, accepté et signé avec la mention « Bon pour accord » et un acompte de 50% par virement, chèque ou espèces tel qu'indiqué dans le devis, pour valider la réservation, soit d'une copie du Bon Administratif ou du Bon de Commande de la mairie. L'original est à apporter le jour de la sortie.

La réservation est validée à réception de l'acompte par **Abracadaparc**. Le solde est à régler le jour de la prestation.

Les collectivités peuvent régler par mandats administratifs en faisant une demander express auprès d'Abracadaparc.

En cas d'annulation du fait du client, hors cas de force majeure, les frais d'annulation mentionnés ci-dessous seront appliqués selon les modalités suivantes:

- Si cette annulation a lieu à plus de 30 jours de la date de venue, un montant équivalent de 30%€ TTC du montant TTC de la prestation réservée sera dû ;
- Si cette annulation a lieu entre 30 jours et 7 jours ouvrés de la date de venue, un montant de 50% TTC du montant TTC de la prestation réservée sera dû ;
- Si cette annulation a lieu à moins de 7 jours ouvrés de la date de venue, l'intégralité de la prestation sera due.

Si le client souhaite modifier la date et l'horaire de la prestation, il doit en avertir au plus tôt **Abracadaparc**. **Abracadaparc** fera son maximum pour proposer une autre date. Si aucune date ne peut être trouvée, aucun remboursement ne pourra être réclamée par le client et les frais d'annulation ci-dessus s'appliqueront.

Article 7 - RETARD ET ANNULATION

L'arrivée des participants aux activités lors d'évènements spécifiques ou de prestations pour des groupes à l'heure indiquée est essentielles à la sécurité de tous.

Abracadaparc réalise un briefing de sécurité à l'attention de tous les participants et se réserve le droit de refuser l'accès aux activités à tout participant en retard et n'assistant pas audit briefing sans que ce dernier ne puisse prétendre à un quelconque remboursement. A défaut, il pourra être demandé au participant où à son représentant légal de signer une décharge de responsabilité si ce dernier n'a pas assisté à la totalité du briefing et souhaite participer aux activités.

Aucun remboursement ne peut être envisagé dans le cas où un client ou un participant s'est trompé de date ou d'heure.

Abracadaparc se réserve le droit d'annuler toute réservation en cas d'intempérie, de maintenance d'urgence du parc ou de décision émanant d'autorités et d'en modifier la date. En cas d'obligation par **Abracadaparc** d'annuler l'activité, un report de l'activité sera proposé au client.

Si une date de substitution ne peut être trouvée, **Abracadaparc** remboursera au client le montant total de la prestation achetée.

Si la prestation est annulée après que le client ait pu pratiquer la moitié de sa prestation, un avoir lui sera remis pour la partie non réalisée à valoir le jour de sa convenance dans l'année en cours.

Article 8 - DROIT D'ACCÈS

L'accès au parc est ouvert à toute personne en bonne santé morale et physique. Les pratiquants ne pourront pas accéder aux parcours s'ils sont sous l'emprise de quelque substance que ce soit : médicaments, alcools, drogues. Tout pratiquant s'engage à être assuré en responsabilité civile. Les mineurs de moins de 16 ans doivent être accompagnés par un adulte.

Toutes les prestations doivent être réglées en totalité au plus tard le jour choisi pour pratiquer l'activité concernée.

Tous les participants doivent obligatoirement prendre connaissance du règlement intérieur affiché à l'entrée du parc et disponible sur le site internet www.abracadaparc.fr

Abracadaparc se réserve le droit de contrôler l'identité du participant. Le particpant devra donc obligatoirement être muni d'une pièce d'identité officielle, en cours de validité et avec photo : carte d'identité, passeport, permis de conduire ou carte de séjour.

Article 9 - EXCLUSION

Abracadaparc se réserve le droit d'exclure toute personne :

- Ayant un comportement dangereux pour lui même, envers les autres pratiquants ou le personnel du parc ;
- Non respectueuse d'un des points du règlement intérieur ;
- Ayant accédé au parc ou aux activités sans en avoir réglé la contrepartie financière.

Article 10 - RÉCLAMATION

Toute réclamation afférente à la réservation des prestations ou à leur exécution doit être adressée au service clients d'Abracadapar, 10 Esplanade des Frères Lumière, 95220 Herblay-sur-Seine, par lettre recommandé avec accusé de réception dans un délai de vingt (20) jours à compter de la réservation si la réclamation concerne la réservation ou bien de l'exécution des prestations si la réclamation concerne les prestations.

La demande de réclamation devra contenir le justificatif d'achat de la prestation et l'identité du client. Après avoir saisi le service clients **Abracadaparc** et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de soixante (60) jours, le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site : www.mtv.travel

Article 11 - RESPONSABILITÉ

Abracadaparc est responsable de la bonne exécution des prestations achetées dans les conditions des présentes CGV.

La responsabilité d'**Abracadaparc**, qui n'est tenu que d'une obligation de moyens en ce qui concerne la vente en ligne, ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture du service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatique et d'une manière générale de tout autre fait qualifié expressément par la jurisprudence de cas de force majeure.

Abracadaparc ne peut, en aucun cas, être tenu pour responsable en cas de perte, vol des billets d'accès, bons d'échange ou des objets personnels des clients.

Abracadaparc est seul habilité à déterminer les conditions d'exploitation et de maintenance du parc, en fonction de ses besoins et/ou contraintes et décide seul du calendrier d'ouverture et des horaires d'ouverture au public; des services et attractions qu'il propose ainsi que de leurs conditions d'utilisation ; des tarifs et des modalités de vente des prestations qu'il propose ; du programme de maintenance, de réparation, de réhabilitation, de rénovation de tout ou partie des équipements; de la mise en œuvre des normes et règles concernant notamment la sécurité et la santé des personnes et des biens sur le parc.

Il peut, à sa seule discrétion et sans que sa responsabilité ne puisse être engagée, décider de fermer l'accès au public, de tout ou partie du parc aussi longtemps que nécessaire, notamment pour la réalisation de travaux nécessaires à la sécurité et à la protection des visiteurs, ou liés à la maintenance, réparation, rénovation, de tout ou partie des équipements ou en cas des mauvaises conditions météorologiques ou de cas de force majeure le contraignant à la fermeture totale ou partielle.

Article 12 - FORCE MAJEURE

Les obligations d'**Abracadaparc** sont automatiquement suspendues sans que sa responsabilité ne puisse être engagée, en cas d'inexécution liée à un événement de force majeure ou de cas fortuits, tels que, et sans que cette liste soit exhaustive : intempérie, inondation, incendie, épidémie, attentat, impossibilité d'accès, décisions émanant d'autorités, grève.

Abracadaparc informera le client de la survenance d'un tel évènement par tout moyen. Dans ce cas, Abracadaparc peut proposer au client une autre date pour réaliser les prestations.

Article 13 - DONNÉES PERSONNELLES

Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978 et du règlement européen 2016/679, les informations à caractère nominatif relatives aux clients et aux participants pourront être collectées et faire l'objet d'un traitement automatisé dans le cadre de la réalisation des prestations.

Abracadaparc s'engage à protéger et à traiter les données personnelles en toute transparence. Les informations collectées lors de l'achat, sont nécessaire pour l'exécution des prestations. Elles sont conservées le temps de l'exécution des prestations et pendant une période d'archivage de 1an.

Pour toute information complémentaire les droits en matière de protection des données, ou pour exercer ces droits, veuillez consulter la Politique de Confidentialité.

Article 14 - LITIGES

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, non remédié à l'amiable, la compétence est attribuée aux tribunaux de Pontoise.